

Déclaration de la Ligue pour la paix, les Droits de l'Homme et la Justice (LIPADHOJ RDC)

Par Catherine SENGEYI, Chercheuse

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je prends la parole au nom la Ligue pour la Paix les Droits de l'Homme et la Justice, une organisation non gouvernementale de défense et de protection des droits de l'homme qui œuvre activement pour la cause des victimes des crimes internationaux qui, par leur souffrance et leur résilience, nous rappellent l'impérieuse nécessité d'agir avec détermination et humanité dans la lutte contre l'impunité et assurer leur reconstruction.

Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide continuent de marquer des vies de manière indélébile, laissant des cicatrices profondes dans les sociétés et dans les individus. Ces victimes, souvent réduites au silence par les horreurs qu'elles ont endurées, attendent de nous non seulement des condamnations mais aussi des réparations qui répondent à leurs attentes. Le Bureau des victimes de la CPI a certes accompli des avancées notables, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer un soutien efficace et durable aux victimes. Il est crucial que nous intensifions les programmes de réparation et de soutien psychosocial en faveur de ces personnes, victimes d'un passé lourd de souffrances et traumatisant. Les réparations doivent aller au-delà des compensations financières, du reste symboliques, et inclure des mesures qui leur permettent de reconstruire leur vie.

Le rôle des États parties dans ce processus est essentiel. Les États ont la responsabilité de soutenir la Cour, non seulement par la coopération en matière de poursuites judiciaires, mais aussi par un engagement continu envers les victimes. En renforçant les mécanismes de réparation et en garantissant que les victimes reçoivent un soutien adéquat, en rehaussant les participations financières en faveur du Fonds au profit des victimes, vous enverrez un message fort : celui que la justice ne se limite pas à une simple sanction, mais qu'elle est également un outil de reconstruction. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de montrer au monde que la CPI ne se limite pas à une institution de jugement, mais qu'elle est un phare de justice et de dignité humaine. Nous avons la possibilité de redonner espoir à ceux qui ont été brisés par le préjudice consécutif aux crimes internationaux et de bâtir une société plus juste, plus équitable, et plus humaine.

Je lance donc un appel aux États parties, à renforcer leur engagement en faveur des victimes, à faire en sorte que leur voix ne soit jamais ignorée, et à poursuivre ensemble l'œuvre de justice entreprise par la Cour. Loin d'être un simple principe abstrait, la justice est une responsabilité que nous devons véritablement assumer collectivement, pour toutes les victimes.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement envers cette cause essentielle.